

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

18 MAI 1977

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

ET

RAPPORT DU DIRECTEUR DE L'INSTITUT DE FORMATION

Victor Smirnoff

Chers collègues, mes chers amis,

En acceptant en juin 1975 la présidence de l'Association Psychanalytique de France, je soumettais au Conseil un plan de travail qui devait nous servir à dégager les directives de notre action.

Je proposais au Conseil tout d'abord de consacrer encore plus de soins à l'élaboration de nos activités de formation et de recherche, liant l'une à l'autre. En prenant la direction de l'Institut de Formation, j'ai voulu marquer l'importance que j'accordais à cette tâche.

Je souhaitais ensuite conférer à nos séances scientifiques un style nouveau en appelant des collègues plus jeunes à nous parler des abords cliniques et théoriques qui seraient les leurs; mais aussi en conviant à nos réunions des analystes venant du dehors, point sur lequel je m'expliquerai plus loin.

Il nous fallait aussi relancer Documents et Débats - dont la responsabilité incombait au secrétaire scientifique, Jean-Claude Lavie - pour en faire la tribune effective du discours de notre association.

J'espérais enfin que le Collège des Titulaires pourrait consacrer quelques séances de travail à la discussion des problèmes de la sélection, de la supervision et de la formation qui demeurent au centre de nos préoccupations en tant qu'institution.

L'ensemble de ces projets constituait une politique visant à susciter chez nos membres et nos élèves une participation plus active et à ne pas laisser aux seules instances le soin de régler tous les problèmes qui se trouvent posés à l'Association.

Mais avant de faire le bilan du travail accompli, il m'appartient de rappeler quelles furent nos activités au cours de l'année qui vient de s'écouler.

PREMIERE PARTIE

1. Les activités scientifiques.

. Les Entretiens de psychanalyse.

Ils eurent lieu, comme d'habitude, à Vaucresson.

Les 12 et 13 juin 1976, Robert PUJOL dirigea les Entretiens qui portaient sur "Le secret et le non-dit". Victor SMIRNOFF présenta un rapport intitulé "Le squelette dans le placard", Guy ROSOLATO traita du "Non-dit", Arnaud LEVY nous parla de "L'évolution sémantique du terme de secret", Michel MATHIEU nous fit part de sa réflexion sous le titre de "Secreto hoc audi". Une réception réunit les participants le samedi soir au Pré-Catelan.

Les 11 et 12 décembre 1976, les Entretiens portèrent sur "La psychanalyse et le temps" et furent dirigés par Jean-Bertrand PONTALIS. Trois contributions - d'Arnaud LEVY : "Les figures du temps", de Pierre FEDIDA sur "La psychanalyse et la question du temps", d'Annie ANZIEU sur "L'heure de la répétition" essayèrent de cerner le sujet. Les groupes de discussions furent dirigés par J.C. ARFOUILLOUX, G. DAR COURT et B. JOLIVET.

Le samedi soir, une réception au "Centre d'hygiène mentale du 15^{ème} arrondissement" que je dirige, fut pour les participants une occasion de se rencontrer dans un lieu où la pratique analytique s'insère dans la vie de la cité.

Le Conseil qui avait pour tâche de préparer les Entretiens de juin 1977 décida, à la fois dans le but de nous rapprocher de nos collègues

de province et pour affirmer la présence de l'A.P.F. sur le plan régional, de tenir cette réunion hors de son lieu habituel. Il choisit Aix-en-Provence pour organiser ces Entretiens sur le thème "Le maternel et le féminin", dont nous parleront Didier ANZIEU, Robert PUJOL et Guy ROSOLATO.

Je me dois de remercier ici tous ceux dont le travail d'organisation rendit possible ce projet. Tout d'abord Robert PUJOL qui rassembla des éléments d'informations indispensables, Annie ANZIEU qui débrouilla l'écheveau des complexités financières et Jean-Claude LAVIE qui fut l'infatigable coordinateur. Cette première réunion de l'A.P.F. en province devrait inaugurer une décentralisation de nos activités. Il appartiendra au nouveau Conseil d'apprécier et d'évaluer l'importance de cette innovation.

. Les séances scientifiques.

A la demande de certains membres et élèves habitant la province, le Conseil proposa à l'Assemblée Générale de changer le jour de nos réunions scientifiques. A partir du mois de septembre 1976, nos réunions avaient donc été fixées au mardi soir pour permettre aux collègues provinciaux d'y assister de façon plus régulière. En l'absence d'un pointage, il est difficile de savoir si nos collègues provinciaux furent plus assidus que les années précédentes mais de la place où j'étais, il ne m'a pas semblé que l'effet espéré se soit produit.

Si la fréquentation a été sensiblement la même, les débats me parurent plus animés et la participation plus active.

Le 26 octobre 1976, Jean-Claude LAVIE nous a exposé ses réflexions sur "Le soupir et la catastrophe" pour dégager une représentation de l'instinct de mort.

Le 23 novembre 1976, Didier ANZIEU, sous le titre de "Découvrir la psychanalyse aujourd'hui", s'interrogea si l'analyse du rêve était encore la voie royale pour découvrir l'inconscient.

Le 25 janvier 1977, Jean LAPLANCHE examina le concept de "Sublimation" dans le cadre de ses recherches actuelles.

Le 25 mars 1977, Michel NEYRAUT nous présenta "Les logiques de l'inconscient".

Le 26 avril 1977, Jacques PALACI nous parla du "Transfert et du narcissisme".

Nous avons prévu pour le 24 mai 1977 une conférence de Daniel WIDLOCHER et le 28 juin 1977 un exposé de Piera CASTORIADIS-AULAGNIER.

Je voudrais préciser que les invitations faites à Michel NEYRAUT, à Piera CASTORIADIS-AULAGNIER et à Léon GRINBERG (qui pour des raisons techniques a été empêché de nous donner sa conférence concernant l'application de la théorie de BION aux cas limites) s'inscrivaient pour nous, non pas dans une politique d'opportunisme ou de courtoisie, mais représentaient un premier pas dans une direction déjà annoncée l'année dernière. Il s'agissait de

confronter notre écoute au discours de collègues venant d'ailleurs, et s'adressant à nous, Association Psychanalytique de France. Et ceci pour nous permettre de mieux nous placer par rapport au discours analytique urbi et orbi, de nous faire prendre conscience de ce qui pouvait nous distinguer des autres groupes, c'est-à-dire de notre spécificité. On a longtemps prétendu que l'A.P.F. n'avait pas de "doctrine" : je crois m'en être expliqué dans mon rapport de l'année dernière et n'y reviendrai donc pas aujourd'hui. Mais il faut reconnaître à l'A.P.F. une spécificité dont on est au dehors plus averti que nous ne semblons en être nous-mêmes. C'est donc dans un but de repérage et de réflexion que ces invitations ont été faites et restent chargées pour nous d'un sens précis.

. Colloque commun avec la Société Psychanalytique de Paris. Cette année encore un tel

colloque fut organisé.

Il se déroula au F.I.A.P. le dimanche 17 octobre 1976 devant une assistance nombreuse. C'est à l'Association qu'il appartient d'ouvrir la journée par un exposé de Victor SMIRNOFF a "La fin de l'analyse" et qui fut discuté par Daniel WIDLOCHER. Jean-Claude LAVIE dirigea une discussion qui fut très animée au cours de laquelle intervinrent Mme Janine CHASSEGUET, André GREEN, Guy ROSOLATO, Conrad STEIN et d'autres.

2. Participation aux activités scientifiques

. Le Congrès de la Fédération Européenne de Psychanalyse eut lieu à Aix-en-Provence du 28 au 30 août 1976.

Nicole BERRY accepta l'invitation qui lui fut faite d'y présenter un rapport ; "La sourde oreille" qui fut publié dans le Bulletin de la F.E.P.

Daniel WIDLOCHER introduisit le débat sur "L'état actuel de la psychanalyse en Europe", et dont on retrouvera les éléments essentiels intégrés au rapport que WALLERSTEIN doit présenter à Jérusalem, en août 1977, au "Pré-Congrès sur le, Training".

. Au cours de la Conférence de psychanalyse de langue anglaise qui se tint du 1^{er} au 3 octobre 1976 à Londres, J.B. PONTALIS fut invité à présenter un rapport. Il choisit pour thème "La voix de la douleur psychique, bruit et silence". Rapport qu'il présenta en anglais. Cette conférence fut précédée comme de coutume par le "meeting" européen sur la formation auquel participèrent J.B. PONTALIS et V. SMIRNOFF qui avaient été désignés pour représenter l'A.P.F.

. Je rappelle enfin que trois de nos collègues, Jean LAPLANCHE en novembre, Wladimir.GRANOFF en décembre 76 et moi-même en janvier 77 ont été invités par René MAJOR à s'offrir au débat lors des réunions organisées par Confrontations.

3. Publications.

Au chapitre des publications, j'ai le plaisir de signaler la parution du numéro 14 de la Nouvelle Revue de Psychanalyse que dirige J.B. PONTALIS, et qui traite "Du secret". On y retrouve, parmi un grand nombre de contributions, les textes qui furent présentés lors de nos Entretiens de juin 1976. Le prochain numéro, en cours de composition, aura pour thème "Mémoires".

Je signalerai par ailleurs que le numéro 8 de la publication périodique Inconscient et Culture, sous le titre de "Etre psychanalyste" recueille un grand nombre de textes de Georges FAVEZ; que Psychanalyse à l'Université, dirigée par J. LAPLANCHE, dont nous avons l'année dernière signalé la parution, a continué une carrière fructueuse; que Wladimir GRANOFF a fait paraître aux Editions de Minuit le deuxième volume de la transcription de son séminaire de 1973-1975, et qui est intitulé La pensée et le féminin; que Jean-Bertrand PONTALIS vient de publier dans sa collection son livre : Entre le rêve et la douleur.

Je ne puis mentionner bien sûr tous les collègues qui par leurs contributions ont témoigné de la fécondité de leur pensée et je les prie de m'excuser de ne pas pouvoir les citer tous. Il a été prévu qu'un prochain numéro de Documents et Débats en publierait la bibliographie pour mettre à jour celle qui avait paru au numéro 4 (novembre 1971) et couvrait la période allant de 1967 à 1971.

Documents et Débats

Deux numéros de Documents et Débats ont pu paraître depuis juin 1979. Au numéro 11 de mai 1975, consacré à un "Hommage à D. Lagache" succéda, en juin-1976, le numéro 12. Ce retard était dû à un problème financier. Fallait-il choisir une présentation plus élégante mais plus coûteuse ainsi que le fut le numéro consacré à D. LAGACHE, ou fallait-il revenir à la formule ancienne, à une maquette de couverture qui avait "vieilli" et se résoudre à une fabrication plus artisanale ? Il nous a fallu opter pour la solution la plus économique et c'est ainsi que les deux derniers numéros reviennent à une présentation et au format qui furent ceux de notre Bulletin depuis sa création en 1970.

Le numéro 13 comporte ainsi, outre le compte rendu de l'Assemblée Générale de mai 1976, un certain nombre de textes concernant aussi bien les Entretiens de psychanalyse que des contributions originales et des notes de lectures on y trouvera aussi la suite du catalogue de la bibliothèque de l'A.P.F., dont la direction avait été confiée, en 1975, à J.B. PONTALIS.

4. Il faut évoquer aussi nos rapports avec le milieu analytique français et international.

Avec la Société Psychanalytique de Paris, nos contacts ont été maintenus et se sont même intensifiés.

Une réunion du Conseil de l'A.P.F. et du Bureau de la S.P.P. a pu débattre des divers problèmes communs et de l'organisation des rencontres sur le plan national.

Ainsi il a été prévu que nos deux sociétés allaient aider les collègues du Sud-Ouest à organiser un colloque occitan qui cette année devrait se tenir au mois de novembre à Toulouse. Il a été décidé, cette année, qu'il n'y aurait pas de "Journée commune S.P.P. - A.P.F."

Les "Rencontres annuelles franco-britanniques" ont été relancées sous une forme nouvelle d'un commun accord entre la Société Britannique, la Société Psychanalytique de Paris et l'Association Psychanalytique de France. Le nombre de participants serait limité à trente et la première rencontre a été pour le moment prévue pour la fin du mois d'avril 1978.

Enfin je vous rappelle que la Société Psychanalytique de Paris a fêté le 9 décembre 1976 le 50^{ème} anniversaire de sa création, célébration lors de laquelle l'A.P.F. a été représentée par son président.

Au sein de la Fédération Européenne de Psychanalyse, notre présence a été affirmée lors des réunions des présidents des sociétés de psychanalyse européennes : à Aix-en-Provence, en août 1976, à Londres, en février 1977. On trouvera le compte rendu de cette dernière réunion et des décisions qui y furent prises dans le numéro 13 de Documents et Débats.

Enfin je fus invité par mon ami et collègue, Harold LEUPOLO-LOWENTHAL, président de la Société Viennoise de Psychanalyse, et au nom de la Sigmund Freud Gesellschaft, à représenter l'Association Psychanalytique de France lors de l'inauguration d'une plaque commémorative qui rappelle que c'est à l'Hôtel Bellevue que "fut découvert par le Dr Sigmund Freud, le 24 juillet 1895, le secret du rêve". Cette stèle fut dévoilée par Miss Anna FREUD, au cours d'une cérémonie simple, émouvante, qui se déroula sur les hauteurs du "Wienerwald" d'où l'on découvre la ville où prit naissance la psychanalyse.

Affaires institutionnelles.

Un seul nouveau membre est venu depuis mai 1976 se joindre à l'Association : M. Jacques PALACI a été élu membre associé de l'A.P.F. le 18 octobre 1976. Il est à remarquer qu'il s'agit d'un collègue qui a fait toute sa carrière analytique en dehors de notre institution et qui nous demandait de l'accueillir parmi nous. Je suis heureux de lui souhaiter la bienvenue en espérant qu'il trouvera à l'A.P.F. l'atmosphère propice à la poursuite de son travail.

Il faut signaler qu'à l'exception de cette candidature, qui venait du dehors, un barrage s'est établi à l'égard de toutes les autres candidatures présentées depuis la séance du 17 mai 1976 du Collège des Titulaires.

Ainsi le Collège des Titulaires se prononça contre trois candidatures au titre de Membre associé, une candidature au titre de membre titulaire, et une candidature à figurer sur la liste des analystes exerçant à l'Institut de Formation.

Il me suffira, dans cette première partie de mon rapport, de signaler ces faits et de souligner le blocage de toute promotion interne, me réservant plus tard d'en élaborer une interprétation.

6. Institut de Formation.

Tout comme l'année dernière, nous devons nous féliciter du nombre et de la diversité des activités de recherche et de formation que nous avons pu proposer aux analystes en formation.

Un pré programme paru dès juillet 1976 nous a permis d'élaborer avant la fin septembre un programme définitif. Ceci fut possible grâce au concours de nos collègues et à la célérité avec laquelle notre secrétaire, Madame Claude Monod, a su coordonner tous les renseignements qui nous sont parvenus. Dix-neuf de nos collègues se sont proposés pour animer cet enseignement : les deux tiers de nos membres actifs, proportion considérable dans un groupe tel que le nôtre. Il est difficile d'espérer que nous puissions être plus nombreux à nous attacher à cette entreprise tant que notre membership ne sera pas élargi. Par rapport au nombre des élèves "actifs", cela représente un "enseignant" pour trois "enseignés". Je remercie tous mes collègues qui ont consenti à fournir cet effort : il confirme, selon moi, l'importance que nous reconnaissons aux tâches de formation et notre désir d'établir un dialogue vivant avec les générations montantes.

Voyons cependant quel est le bilan de cet effort.

Dans le cadre de ce programme, nos élèves pouvaient choisir parmi 23 activités qui se distribuent comme suit :

- . 13 figuraient au titre d'un enseignement déjà existant dans le cadre de l'université (cours, séminaires de troisième cycle, DEA, séminaires cliniques, CHU) et étaient ouverts aux élèves inscrits à l'A.P.F.

- . 10 furent spécifiquement créés et réservés aux analystes en formation. Ils seront désignés dans la suite de ce rapport sous le nom de "groupes internes".

En ce qui concerne les enseignements universitaires, nous ne disposons pas d'un chiffre précis : nous savons que 11 de nos élèves suivent quelques-unes des activités "restreintes", mais nous n'avons aucun moyen d'estimer quelle est la proportion de ceux qui fréquentent les cours et les séminaires

plus importants : tout porte cependant à croire qu'ils ne sont pas très nombreux.

Seuls seront donc ici mentionnés dans leur fonctionnement les dix "groupes internes" proposés. Sur ces dix groupes, deux n'ont pu se matérialiser, faute d'effectifs suffisants {moins de trois demandes}. Deux autres groupes ont fonctionné, mais paradoxalement aucun des analystes en formation qui y participèrent n'appartenait à notre association.

Il reste donc six "groupes internes" ayant, tout eu long de l'année, pu vivre une activité régulière. Sur le fonctionnement de ces groupes, j'ai pu recueillir, grâce à la coopération de mes collègues, ce dont je les remercie cette année encore, des renseignements précis.

Sur ces groupes, 5 avaient une périodicité bimensuelle, 1 groupe se réunissait une fois par mois. Le nombre des participants fait apparaître une distribution très inégale :

- 1 groupe réunissait 11 participants,
- 1 groupe en réunissait 9,
- 2 groupes avaient une participation de 7 chacun,
- 1 groupe se composait de 6 participants,
- 1 groupe réunissait 4 participants.

L'ensemble de ces six groupes représente donc un effectif total de 44 élèves participant de façon régulière. Un pointage plus ponctuel, c'est-à-dire nominal, fait apparaître que quelques élèves participent à plusieurs groupes : la participation active comprend donc 36 élèves.

En ajoutant à ce chiffre les 6 élèves qui participent uniquement à un enseignement dans le cadre universitaire, on arrive au total de 42 élèves actifs, c'est-à-dire ceux qui font appel aux activités de formation offertes par l'A.P.F.

On constate aussi que 12 élèves suivent deux activités et qu'un seul participe à trois groupes de travail.

On serait tenté de dire que ces 42 participants représentent exactement la moitié des effectifs inscrits à l'Institut de Formation (84). Ce dernier chiffre doit cependant être tempéré du fait que huit (8) élèves au moins ont été admis à l'enseignement en cours d'année et trop tardivement pour s'inscrire dans un groupe de travail; que d'autre part douze (12) élèves ont été autorisés à faire acte de candidature pour devenir membre associé de l'A.P.F. Il faut donc défalquer ces 20 inscrits du nombre total des élèves. Ainsi sur 64 élèves "potentiellement" actifs, 42, c'est-à-dire les deux tiers, participent aux activités de formation et de recherche.

Ces 42 élèves actifs" se distribuent de la façon suivante du point de vue de leur "cursus" :

- 21 ont été admis au premier contrôle,
- 15 sont admis à un deuxième contrôle,
- 6 ont leurs deux contrôles validés.

Par rapport à l'année dernière, et compte tenu d'une légère augmentation de nos effectifs, la proportion des élèves actifs représente une remarquable et peut-être inquiétante stabilité. Reste le fait que pour le moment, 12 élèves admis à l'enseignement ne reçoivent chez nous aucune formation. Pour certains d'entre eux le seul contact qu'ils établissent avec l'A.P.F. se réduit à leur pratique contrôlée.

Même en laissant de côté le problème purement statistique - qui a pourtant son importance- il faut constater cette relative désaffectation. Je sais pertinemment que beaucoup de nos élèves s'insèrent dans des groupes de travail en dehors de l'A.P.F. : dans les institutions où ils pratiquent, ou dans des groupes constitués dans d'autres sociétés, voire en dehors de toute affiliation officielle. Je sais aussi que l'autodidactisme tient une place importante dans la formation analytique et que la majorité des analystes en formation réfléchissent, travaillent et poursuivent ainsi leur chemin indépendamment de tout encadrement institutionnel (1). Ce qui me préoccupe, ce sont

(1) La remarque qui me fut faite que la tendance à négliger la formation théorique allait en s'accroissant dans toutes les sociétés d'analyse traduit en effet une réalité. Il est vrai que pour un certain nombre de "psychanalystes en formation" seuls les "contrôles" ont de l'importance, l'enseignement ou les connaissances théoriques passant au second plan, tout comme l'insertion institutionnelle. Il ne m'appartient pas ici d'élaborer une explication de ce phénomène qui se manifeste dans tous les groupes analytiques- à l'heure actuelle. Qu'il me suffise de dire qu'il s'agit là à la fois d'un refus de la bureaucratisation de l'analyse et d'une critique implicite de la rigidification doctrinale. Mais d'autres facteurs plus subjectifs y jouent un rôle tout aussi déterminant.

Quoi qu'il en soit, est-ce une raison suffisante pour que l'A.P.F. se trouve de connivence avec un tel pragmatisme ? Cela me semblerait d'autant plus grave que nous nous réclamons de l'examen critique des concepts et d'une nécessité de nous interroger sur les fondements mêmes de notre théorie. D'autant que l'on sait sur quelles voies de garage, pour ne pas dire de pratiques contraires à toute visée psychanalytique, se fourvoient souvent les "marginiaux" de l'institution : de la bio énergie à la Gestalt-thérapie, du cri primal à l'organe. Il ne s'agit pas ici de revenir sur une polémique, depuis longtemps usée et stérile.

Mais faut-il pour autant se résigner à voir s'abîmer la raison selon Freud qui, à peine dégagée du nosologisme psychiatrique du dix-neuvième siècle, tend à faire retour vers un irrationalisme extravagant ?

L'examen critique de nos concepts théorico pratiques est la seule voie possible pour échapper à l'aplatissement de la pensée et aux aberrations d'une pratique abâtardie, qui se réclament parfois abusivement de la doctrine freudienne.

(Note ajoutée au rapport à la suite de sa discussion lors de l'Assemblée Générale du 18 mai 1977).

ces "douze", symptômes de notre institution, et peut-être de l'analyse en général, car j'ai tendance à croire que parmi eux se trouvent précisément ceux qui ne trouvent, ni à l'A.P.F., ni ailleurs, une stimulation à la maturation clinico-théorique. Ces "douze" sont les "marginiaux" de la formation analytique et j'aurai l'occasion de revenir sur ce problème dans la partie conclusive de ce rapport.

DEUXIEME PARTIE

1/- J'estime que nous pouvons nous féliciter de notre bilan scientifique de ces deux dernières années. L'activité et l'animation des séances scientifiques et des Entretiens de Psychanalyse sont à ce titre des indices dont nous devons nous réjouir. Si le nombre de participants a sans doute pour le moment atteint le maximum possible, la réponse aux Entretiens d'Aix témoigne par ailleurs de l'estime et de l'intérêt que nous portent les collègues venant d'autres horizons, puisque nous avons recueilli jusqu'à ce jour plus de 140 inscriptions.

Ajoutons à cela l'importance et le succès remporté par les publications : de la Nouvelle Revue de Psychanalyse, bien sûr, mais aussi des autres revues dirigées par nos collègues. Ce succès, ainsi que les invitations faites à nos membres de venir parler à d'autres groupes analytiques, attestent de notre audience sur le plan national et international où l'on nous reconnaît une réputation "de rigueur et d'originalité". Je crois pouvoir dire que depuis quelques années déjà l'A.P.F. jouit d'un prestige qu'elle doit à l'activité et à la créativité de ses membres.

2/- Plus nuancée sera notre satisfaction quant à la situation de notre Institut de Formation. Après vous avoir fourni, dans la première partie de mon rapport, les éléments factuels concernant l'enseignement, il m'appartient maintenant de me tourner vers les enseignants, car le véritable problème est celui de notre conception de la formation théorique et psychopathologique des futurs analystes.

J'ai été naguère un partisan de l'autodidactisme des analystes, et me suis opposé en ceci à certains de mes collègues. Je considérais alors que chaque analyste devait tracer sa propre voie dans la découverte, l'assimilation et la perlaboration de la théorie analytique et qu'aucun cursus, aussi avenant, bien intentionné et logiquement agencé qu'il fût, ne pouvait tenir lieu de ce travail personnel, intime, privé, qu'est l'acquisition des références théoriques, le parfois douloureux apprentissage de l'expérience et qu'il n'y avait pas de raccourcis sur ce chemin que, tous, nous parcourons.

En ceci, je faisais confiance à cette passion qui agit l'analyste, à sa dévotion à la chose freudienne, à l'inépuisable questionnement auquel l'affrontent sa propre analyse et sa pratique. Et qu'à toutes ces exigences il lui appartenait de trouver sa propre réponse, à sa mesure et dans le style qui étaient les siens. Je dois dire, qu'aujourd'hui encore, cet autodidactisme m'apparaît comme une méthode irremplaçable de la réflexion analytique.

Allergique au psittacisme: d'école, irrité par l'usage de concepts vidés de leur substance, affligé: de ce manque de sincérité ou d'imagination, par ce qui: se véhicule sous le nom minimal de "fondements" de la théorie analytique, je pensais que chacun devait tracer son propre sillon. Vue sans doute idéaliste et peut-être inutilement radicale. Je dirais aujourd'hui que je n'en suis plus à récuser l'utilité de toute pédagogie non que l'expérience ou le savoir soient subitement devenus à mes yeux des quantités transmissibles, mais parce que l'affrontement à la pensée des autres est fructueux, peut-être même indispensable au surgissement, voire à l'affirmation de sa propre originalité; Il importe pour chacun d'évaluer ses perplexités, ses doutes et ses certitudes au contact de ceux qui oeuvrent dans un champ commun. A ce titre, il nous appartient de mettre à la disposition de ceux que nous appelons - peut-être un peu légèrement - nos "élèves", des possibilités d'échange et de dialogue.

Et de cela, dans mon expérience de m'être trouvé d'un côté ou de l'autre dans les groupes de travail, j'en suis devenu à ce point convaincu, que la tâche formatrice m'apparaît chaque jour plus urgente. Non pas sous sa forme traditionnelle - telle qu'elle se pratique encore dans un certain nombre d'instituts dits de formation - mais sous cet aspect renouvelé, stimulant non la retentivité mais l'originalité et l'imagination de chacun. C'est ce que nous avons essayé de faire en instaurant les groupes de travail, qui visent à ce développement de, la pensée et de la réflexion analytique.

Que cette modalité des "petits groupes" soit sinon la seule, du moins la forme la mieux adaptée à l'échange entre analystes, j'en vois la preuve dans l'expérience de ces deux dernières années.

Il apparaît, avec ce recul de deux années - mais en fait tous ceux qui, avant moi, se sont vu confier la direction de notre Institut bourraient en témoigner - que les enseignements dispensés dans le cadre de l'université (les UER de psychologie clinique ou les CHU) - et dont il convient de souligner la qualité et la diversité - ne répondent pas entièrement à la demande d'une formation spécifiquement analytique. Nous devons aussi nous rendre à l'évidence--que le travail des groupes "internes" est celui qui est le plus assidûment suivi : une dizaine de participants aux activités dites "universitaires"; quarante et quelques dans les six groupes "internes"...

La première tâche de l'Institut de Formation devrait donc viser à accroître le nombre de ces groupes et à coordonner leur fonctionnement.

Une deuxième question qui devrait nous alarmer concerne la fréquentation de nos activités. Est-il possible de croire que nous avons fait le plein des élèves ? Seulement si l'on se résigne à voir un tiers de ceux que

nous avons admis à l'enseignement et à la Pratique contrôlée ne pas participer aux activités de formation. Ce qui paraîtra, je l'espère, aussi paradoxal aux formateurs qu'à ceux qui sont venus nous demander de "les former".

Ce tiers, cette "douzaine" m'inquiète nous pouvons les identifier comme les "marginiaux" de l'institution. Parmi eux, on risque de voir apparaître, un jour ou l'autre, ces "cas spéciaux" dont il nous fut si difficile et si pénible de résoudre la situation. (Ce qui ne vaut pas dire d'ailleurs que parmi les autres aucun "cas spécial" n'apparaîtra jamais). Mais ce "tiers" est aussi le symptôme de l'incertitude de nos critères cliniques ou analytiques lors de l'admission des candidats au contrôle et de ses lacunes de notre fonctionnement institutionnel.

Je sais qu'il ne peut y avoir d'institution idéale et que partout dans le monde, dans tous les Instituts de Formation, de tels problèmes surgissent.

Du moins nous appartient-il de nous interroger : de quoi nous faisons-nous complices, si nous tolérons cet absentéisme chronique, presque institutionnalisé par notre politique d'un laisser-faire? Je ne parle même pas ici de l'effet d'une telle attitude vis-à-vis des élèves : manifestement deux tiers d'entre eux n'ont pas choisi cette voie. Mais pour nous, responsables de l'institution, une position laxiste ne nous met-elle pas en contradiction avec notre propre visée, ne dévalorise-t-elle pas à nos yeux ce que nous pensons avoir à offrir à ceux qui viennent nous demander de les former ? Il ne s'agit pas d'instaurer un "cursus" planifié, mais de revaloriser la fonction de notre Institut de Formation. Quelle dénégation, quelle démission de notre part que de ne pas vouloir paraître ce que nous sommes : des formateurs (1).

En dehors de toute visée coercitive, il nous faudrait préciser ce que nous pensons être une "tâche pédagogique": ce que nous désirons "transmettre", "promouvoir et faire advenir", chez nos futurs collègues.

Il s'agit de faire œuvre d'imagination pour inciter le tiers, "la douzaine" à participer à l'enseignement et pour encourager ceux qui ne fréquentent qu'un seul groupe de travail tout au long de l'année à un effort accru. Ce n'est pas un nouveau règlement qu'il nous faut; c'est d'un autre état d'esprit dont il s'agit; il convient d'élaborer une nouvelle conception de la formation.

(1) Permettez-moi ici de rappeler ce qu'écrivait Freud en 1926 : "Dans ces instituts, les candidats... reçoivent un enseignement théorique... et profitant de l'expérience des analystes plus anciens quand, sous la surveillance de ceux-ci, ils entreprennent leurs premiers essais sur des cas faciles. (...) bien entendu on n'est alors qu'un débutant, pas encore un maître."

(...) On peut vouloir expliquer ces faits par quelque paresse innée, une inappétence particulière, voire une méfiance à l'égard de la chose "enseignée" de la part des élèves. D'autres ont évoqué le contre-transfert des enseignants à l'égard des analystes en formation. Toutes ces explications me paraissent à la fois plausibles et insuffisantes. Et pour redire ce que j'avais déjà énoncé l'année dernière, lors de la réunion des enseignants, le problème crucial réside dans notre attitude, notre politique et notre conception de ce que devrait être, selon une expression anglaise, la psychoanalytical education.

Mais une équivoque voile le terme même d'éducation quels que soient les mots qui la désignent - Ausbildung, training, formation - ils renvoient au flou des conceptions qu'ils évoquent. Soit qu'on éprouve une sollicitation plus forte du côté de l'analyse "didactique" et de la pratique contrôlée soit que l'accent porte sur l'aspect plus spécifiquement "pédagogique" cours, groupes de travail, séminaires. La sensibilisation à l'écoute de l'inconscient et l'exigence d'une mise en forme théorique sont tantôt complètement disjointes, tantôt étroitement associées, tantôt l'une plus ou moins écartée au bénéfice de l'autre. Ce flottement - peut-être irréductible - ne fait qu'illustrer le désarroi et les contradictions par quoi se signalent les diverses "politiques de formation". Question dont dépend la transmission de l'analyse, voire la survivance d'une pensée analytique qui ne serait pas figée dans le moule d'un savoir inerte.

Il y a là un sujet de recherche sur lequel le prochain Comité de l'Enseignement aura à se prononcer. En ce qui concerne cette question - mais aussi bien d'autres - je souhaiterais que le Conseil s'adjoigne des groupes de réflexion auxquels il incomberait d'élaborer les lignes directrices d'un projet cohérent, et qui pourraient alors le soumettre à une discussion collégiale élargie.

3/- Il serait illusoire, pour avoir une image fidèle de l'année qui vient de s'écouler, de se satisfaire des considérations qui précèdent.

L'Association Psychanalytique de France est en effet dans une ornière qui ne cesse de se creuser et pour l'en dégager, il faut en apprécier les causes.

Il devient évident, je l'espère pour tous, que son fonctionnement est bloqué. Depuis juin 1976, nous n'avons enregistré aucune promotion interne à l'A.P.F., et ceci au moment même où il semblait qu'une certaine réserve, pour ne pas dire méfiance, des candidats à l'égard des instances dirigeantes allait - au bout de tant d'années - se dissiper.

Or si le Collège des Titulaires a élu au titre de membre associé un collègue qui nous venait de l'étranger, ce même Collège des Titulaires s'est opposé à toute promotion interne, c'est-à-dire de ceux-là mêmes qui nous avaient fait confiance pour leur formation. Ce refus d'élire de nouveaux membres associés, de nouveaux membres titulaires, voire d'admettre un de nos collègues à l'exercice à l'Institut de Formation, est le symptôme le plus grave que nous puissions rencontrer dans notre fonctionnement.

Ce fait déjà souligné dans la première partie de mon rapport, traduit une crise qui s'exprime aussi d'une autre façon, qui pour être plus discrète apparaît à mes yeux tout aussi redoutable.

Je veux parler ici du renouvellement des instances qui règlent notre fonctionnement, à savoir le Conseil et le Comité de Formation. Depuis des années nous assistons à une simple redistribution des places c'est là le jeu des administrations vieillissantes, pour ne pas dire moribondes, qui ne font appel qu'à ceux déjà en place, selon une pratique bien connue lors des remaniements ministériels : "On prend les mêmes et on recommence".

On pourra toujours se rassurer en disant que nous sommes peu nombreux et qu'il n'est donc pas étonnant que les mêmes noms réapparaissent régulièrement. Cela est vrai, mais on constate aussi que certains membres ne figurent jamais dans nos conseils et dans nos comités, comme s'il existait une entente tacite d'exclusion.

Cela, me dira-t-on encore, est la juste conséquence du jeu démocratique. Lorsque j'évoque le jeu démocratique, ma remarque ne vise d'aucune façon les modalités de vote, mais l'esprit de la démocratie. C'est-à-dire les motifs auxquels le vote obéit et les raisons qu'il sert. Et cela dépend quelle idée on se fait, quel usage on fait de la démocratie. Les autocrates les plus habiles se sont fait porter à cette place par un vote populaire : l'histoire fourmille littéralement d'exemples.

Tout comme la théorie du bouc émissaire trouve sa confirmation quotidienne dans le fonctionnement d'un groupe, l'ostracisme trouve toujours des raisons impératives à son existence.

La méfiance nous gouverne. Et à poursuivre dans cette voie, si nous considérons l'accession "aux affaires" des "jeunes" générations, ce n'est pas la paralysie qui nous guette, mais l'extinction.

Il me paraît légitime, indispensable, pour rendre intelligible la suite de ce rapport, de rappeler de quoi est faite l'A.P.F. Je ne reviendrai pas sur ses origines, déjà évoquées dans mon rapport de l'année dernière. Quelques mots cependant. Il fut beaucoup question, cette année encore de la scission de 1963. Les documents exhumés, les commentaires souvent tendancieux dont fut assortie leur publication, ne rendent pas compte de "notre" histoire. Celle-ci reste à écrire car elle expliquerait l'hétérogénéité de nos options théoriques, notre position ambiguë à l'égard du lacanisme, les motivations des uns et des autres, le rôle qu'ils ont joué dans la dissolution de la Société Française de Psychanalyse puis dans la fondation de l'Association Psychanalytique de France c'est-à-dire notre histoire de famille dont nous et nos élèves avons hérité, que nous le reconnaissons ou non.

Mais un autre point me paraît crucial et sur lequel prétendument une confusion existe, ou du moins dont certains se réclament pour remettre toujours à plus tard l'examen d'une question actuelle. "De meilleures définitions", nous dit-on, "des critères plus précis"... Il s'agit de savoir qui est éligible pour devenir membre de l'Association. Pour dissiper ces brumes, permettez-moi de vous rappeler l'essentiel.

L'A.P.F. est composée de deux catégories de membres actifs, mais dont les attributions diffèrent.

Les membres associés, ceux qui ont satisfait à ce que nous pouvons appeler les "normes implicites" de la formation : ceux dont les deux contrôles ont été validés, dont le cursus ou la formation - notions d'ailleurs imprécises - nous paraît achevé, ceux qui dans leur pratique ont déjà acquis une expérience clinique souvent variée et prolongée, ceux qui ont participé depuis quelque temps de façon active à nos débats, aux manifestations de notre société; ceux qui ont témoigné par un mémoire, mais aussi bien par d'autres voies (Car, je vous le rappelle, le mémoire n'est pas une exigence absolue dans notre groupe et d'autres formes d'habilitation sont possibles) de leur capacité à faire se rejoindre la clinique et la formulation théorique de la pratique.

Ces "membres associés" sont donc considérés par nous comme des "analystes à part entière" : en les admettant, nous leur reconnaissons la qualité d'analyste, leur compétence clinique et leur qualification professionnelle. Devenir membre associé de l'Association permet de faire état de cette qualification, capitale à l'heure actuelle où aucune autre forme de reconnaissance officielle n'existe; en être écarté met en péril le statut professionnel d'un "jeune" analyste.

L'accession au titulariat apparaît chargée d'une toute autre signification. Les "titulaires" sont ceux qui auront une responsabilité effective dans la marche de l'institution. Ils seront chargés des tâches administratives et gestionnaires; souvent assez lourdes; ils auront à faire partie des diverses instances de l'institution; et enfin ils auront - et ce n'est pas la tâche la plus aisée - à évaluer et à justifier de leur avis concernant les candidats qui nous demandent à être admis aux contrôles et à valider la pratique contrôlée.

Dès lors l'accession au titulariat ne saurait être envisagée comme une surqualification analytique. Ne l'oublions pas: les titulaires ne sont pas les "géants du fauteuil", ce sont les collègues à qui nous faisons confiance pour gérer notre Association, ce qui exige d'eux parfois des qualités qui n'ont pas forcément un caractère purement analytique.

Certains y accèdent pour leur talent de formulation théorique et leurs capacités didactiques d'autres pour leur aptitude à assurer, voire à renouveler le fonctionnement de l'appareil institutionnel, d'autres enfin pour leur capacité de jugement et d'évaluation. Mais il est un fait que les membres titulaires sont choisis parmi ceux qui ont déjà concouru, à des titres divers, au fonctionnement de l'institution.

L'élection à devenir membre titulaire tient bien plus d'une cooptation : un large consensus au moment du vote doit en témoigner. Pour devenir membre titulaire, il faut bien sûr que le candidat en fasse la demande, mais il faut aussi que les instances de l'Association expriment le désir qu'un tel ou une telle d'entre nous, vienne mettre au service de tous son talent et son imagination, ses idées et son énergie, sa réflexion et ses options,

pour l'élaboration d'une entreprise commune. Devenir membre titulaire doit témoigner, selon moi, de la passion pour la chose freudienne, non seulement de l'intérêt porté aux aspects théorico-cliniques, mais de l'institution analytique et des rapports que l'analyse noue nécessairement avec le monde environnant.

Or, il est évident - ce serait naïf ou hypocrite de le méconnaître - que toute élection est lestée d'une signification politique au sens où celle-ci sera déterminée par les visées et les options théoriques (et je ne parle pas ici de théorie analytique mais de quelque chose qui se rapproche d'une idéologie) de ceux qui seront admis à se prononcer sur les lignes générales d'une politique. Elire un candidat peut parfois signifier que l'on renforce telle ou telle tendance. Ainsi se constitue le pouvoir dans les sociétés d'analyse. L'enjeu des élections d'un membre, déterminé par les "critères" que je viens d'énoncer, comporte cette autre conséquence d'être renforçateur ou antagoniste d'une majorité ou d'une minorité évidemment fluctuante, mais pas forcément imprévisible.

Je sais bien que les plus anciens et les mieux établis d'entre nous n'ont rien à craindre, quelle que soit la structure du pouvoir à l'A.P.F. on les retrouvera, comme dans toute société bureaucratique, bien vite ailleurs, se reconvertissant, se réintégrant, sans craindre ni le manque de clientèle, ni l'absence d'une tribune pour se faire entendre ou publier. Ils ne dépendent pas de l'Association, car leur carrière est faite. Mais c'est l'Association qui doit compter sur eux. Ce n'est donc pas en leur nom que je parle ici.

Je pense à ceux qui nous ont témoigné leur confiance pour la "formation". Ils nous ont aussi fait confiance pour les accueillir dans une maison réputée exigeante mais sans préjugés, hospitalière à tous ceux qui s'exercent à quelque rigueur.

L'Association souffre d'un clivage. D'une part, notre performance, une production scientifique abondante et une image de marque brillante dont attestent nos prestations et dont il est permis de se réjouir; de l'autre, une économie interne grinçante et bringuebalante, comme une de ces machines ferrailleuses de Tinguely, qui frémissent bruyamment toujours à la limite de leur dislocation. Etrange et inquiétante disparité, dans laquelle on se doit de reconnaître quelque chose de nos origines.

Il est impossible de taire le symptôme qui cristallisa cet état de fait et qui inaugura une crise, devenue rapidement un obstacle à toute expansion.

La crise devint apparente à la suite d'un vote du Collège des Titulaires de mai 1976 portant sur le mémoire d'une candidate qui demandait à devenir membre associé (et dont le cursus avait été validé par ce même Collège des Titulaires lors d'une réunion précédente). Encore que ce mémoire ait pu donner lieu, selon certains, à des réserves, le vote négatif fut ressenti par bon nombre de nos collègues comme illogique et inadmissible. Considérant que ce vote ne concernait pas la qualité du mémoire, mais exprimait

un préjugé personnel à l'égard de la candidate, huit de nos collègues quittèrent alors la réunion. Il apparut par la suite, lorsque les langues se délièrent, que cette candidate paraissait à certains inacceptable, quelle qu'eût pu être la qualité de son mémoire, et d'ailleurs il ne lui fut jamais demandé de présenter un travail plus "satisfaisant". Cela équivalait en l'occurrence à l'exclusion définitive d'une candidate du cadre institutionnel qui fut le sien tout au long de son apprentissage et d'une association qui avait, à plusieurs occasions, fait appel à ses contributions. Circonstance aggravante, la qualité de non-médecin de cette candidate faisait que son exclusion rendait aléatoire l'exercice de la psychanalyse, puisqu'elle ne pouvait se réclamer d'aucune appartenance à la société qui avait validé son cursus.

Sur les raisons qui en furent données, il n'y a pas lieu de revenir ici, mais je mentionnerai quand même que l'un de nos collègues mit en avant l'accusation d'un "manque de convivialité" et un autre d'un "manquement à éthique collégiale". Je ne mentionnerai ici rien d'autre, ni les noms, ni les discussions qui eurent lieu lors d'une nouvelle réunion informelle, le 6 juillet 1976, pour essayer d'éclaircir la situation. Je n'éprouve aucun besoin de porter les détails de ce conflit au dehors des limites de notre groupe.

Ce vote négatif fut interprété par certains - qui en l'occurrence représentaient presque les deux tiers des votants - comme l'exercice d'un arbitraire. Cette soi-disant "minorité", pour s'opposer à ce qu'elle ressentait comme un excès de pouvoir, n'eut dès, lors d'autre possibilité que de bloquer toute nouvelle promotion interne et mettait ainsi l'A.P.F. dans une situation dans laquelle elle se trouve encore aujourd'hui.

Cette crise marqua le début de nos difficultés actuelles : toute amorce d'un renouvellement de notre membership se trouva dès lors étouffée : cette fois-ci, ce ne sont pas les candidats qui nous ont manqué, mais le Collège des Titulaires qui a mis en échec notre propre développement.

Si je rappelle ici les circonstances de cette crise, c'est qu'il en va des principes mêmes de notre fonctionnement.

L'évolution des sociétés d'analyse - et tout particulièrement de la nôtre - devrait mobiliser chez nous quelque intérêt et beaucoup d'inquiétude. Il se fait qu'un certain nombre de publications récentes nous alertent : le "dossier" de la scission de 1963, "L'excommunication", publiée par les soins de Jacques-Alain MILLER dans *Ornicar*; le livre de ROUSTANG, Un destin si funeste, l'ouvrage de W. GRANOFF, Filiations et l'article "Le pouvoir et la mort" qu'un sociologue au fait de cette question, Eugène ENRIGUEZ y a consacré. Entre le pouvoir charismatique et le pouvoir technocratique, nous avons une forme d'existence à trouver, si nous voulons échapper à un pouvoir paranoïaque ou à un pouvoir pervers (1). C'est là une question politique

(1) in Topique, 11/12, p. 147-195, 1974.

une question de politique, ne l'oublions pas.

La tentation autocratique, présente en rêve chez tout démocrate dès lors qu'il sent faiblir son autorité, n'aboutit qu'à l'inadéquation entre la visée première et le résultat dérisoire. Cela aussi l'histoire le démontre. L'acte d'autorité porte en germe le morcellement du groupe, le surgissement de factions, l'amère et triste cohabitation des couples désunis.

Le vote de mai 1976, qui s'est déroulé dans le respect de ce qu'on appelle la procédure démocratique, a été, bel et bien, un acte d'autorité, d'une autorité crispée sur sa visée. Cet acte a eu pour conséquence une cassure - comme cela était prévisible et d'ailleurs prévu par moi dès ce moment - non seulement au sein du groupe, mais dans le fonctionnement même de nos usages. Cet acte a déclenché une série d'actes répétés, donnant corps à une opposition : les votes négatifs qui bloquent depuis ce moment toute promotion interne dans notre société.

Peut-on se dissimuler que derrière l'acte d'autorité, c'est du pouvoir et de sa pratique dont il est question ? Pour dérisoire qu'il doit apparaître aux yeux de ceux qui en disposent réellement - ceux qui usent par exemple du pouvoir économique - le pouvoir dans les sociétés d'analyse n'en débouche pas moins sur des effets concrets, car il détermine et façonne les effectifs de nos instances et, du même coup, des votes qui se trouvent émis. Il est incontestable que nos instances ne reflètent que fortuitement l'éventail de tous ceux qui représentent l'autorité en matière de théorie ou de clinique psychanalytique. C'est ainsi qu'ailleurs hommage fut rendu, tardivement, vers la fin de leur vie, à Michael BALINT et D.W. WINNICOTT de leur "autorité scientifique," sans que ni l'un ni l'autre n'eussent disposé d'un véritable pouvoir institutionnel. Il est aussi arrivé que le pouvoir se trouve dévolu à des êtres sans autorité.

Or, l'exercice du pouvoir dans les sociétés d'analyse se dessine selon un double mouvement. En ce qui concerne la gestion de la société, l'élaboration des statuts et des règlements, il reste une exigence incontournable, c'est l'application stricte des modalités telles qu'elles nous sont fixées par les statuts votés par nous et conformes à la loi de 1901. Mais il en va difficilement lorsqu'il s'agit des décisions concernant les personnes et leur destin, où l'application de nos statuts peut nous amener à une situation d'impasse. Car au-delà du formalisme démocratique, d'autres considérations entrent en jeu, où l'on est divisé entre le droit inaliénable à sa liberté d'expression, ses convictions intimes et l'intérêt de la communauté.

Il existait dans notre Association une entente tacite concernant les votes qui règlent le destin des membres et des élèves. A part quelques cas où une insuffisance notoire faisait apparaître un large consensus pour refuser un candidat, la règle implicite de "tolérance" ou de "bon voisinage" jouait en faveur de ceux avec lesquels on pouvait ne pas être d'accord, mais qui paraissaient bénéficier de l'estime d'un certain nombre de nos collègues. C'est cette tolérance et ce respect de l'opinion des autres qui gouvernaient jusqu'au vote du 17 mai 1976 notre Association. Ce gentlemen's agreement

semblait fonctionner sinon à la satisfaction de chacun, du moins à la satisfaction de la majorité. Il se trouve que lors de ce vote, c'est précisément cette pratique de la tolérance qui s'est trouvée dénoncée. Et s'il y eut ce jour-là une réaction véhémence et la cristallisation spontanée d'un contre-pouvoir, c'est qu'une certaine outrance apparut intolérable (1).

Depuis lors, une partie égale se joue au nom d'une parodie de la démocratie:

Ceux d'entre vous qui se souviennent de mon rapport moral de mai 1976, à propos duquel certains m'ont accusé de cultiver je ne sais quel pessimisme atrabilaire, reconnaîtront - et j'en suis le premier désolé - que ce ne furent pas là vaines alarmes.

A la suite de ce vote symptôme et de l'échec relatif de la réunion du 6 juillet 1976, malgré mon scepticisme, je gardais l'espoir que la méfiance s'atténuerait. Il n'en fut rien. Lors d'une récente réunion du Conseil d'Administration je fis une proposition pour régler une affaire qui me semblait être de son ressort : essayer de résoudre, avant la fin de notre mandat, le conflit en cause. Je proposai donc à mes collègues de porter une deuxième fois devant le Collège des Titulaires les candidatures qui furent à l'origine de nos difficultés.

Il ne s'agissait pas de proposer aux candidats de faire un nouvel acte de candidature, ni de demander à quiconque de se déjuger de ses intimes convictions. Je pensais cependant - comme BEJARANO l'avait suggéré immédiatement après le premier vote - qu'il était souhaitable de permettre à nos collègues de s'exprimer une deuxième fois. Le Conseil, dans sa sagesse, demanda un délai de réflexion, ce qui me parut normal. Plus étrange fut, lors de la

(1) Il m'a été objecté, au cours de la discussion de ce rapport lors de l'Assemblée générale, que j'attribuais trop d'importance au vote négatif du Collège des Titulaires du 17 mai 1976 pour expliquer l'éclosion de la crise actuelle.

Je tiens à redire que je n'attache à ce vote qu'une valeur symptomatique. Il est vrai aussi que ce symptôme a rendu manifeste la latence d'un état de crise couvant depuis longtemps. Ceux qui n'ont pas la mémoire courte, parmi les membres et les élèves qui ont vécu "mai 1968" au sein de notre Association, se souviendront sans peine du clivage qui s'exprima alors à propos d'affaires institutionnelles et de problèmes de formation. D'autres, plus anciens, ranimeront sans trop de mal leurs souvenirs des tensions qui se firent jour peu après la fondation de l'A.F.P. Je sais, comme tout le monde, que le conflit est ancien, et qu'il s'inscrit dans l'histoire même de notre groupe.

Il est certain que le vote du 17 mai 1976 permit à cette division latente de se cristalliser et de rendre bruyantes les dissensions que pendant tant d'années nous avons pris le soin d'assourdir.

Il ne s'agit pas aujourd'hui de colmater une brèche ou de réparer une fêlure, mais de poser une base plus ferme à la cohabitation malgré nos différences, sans essayer de les nier. Il est indispensable d'instaurer parmi nous ce principe de tolérance et de respect mutuel sans lequel nous risquons un véritable éclatement.

réunion suivante, le silence de ceux-là mêmes qui avaient demandé d'y réfléchir : cette proposition ne fut même pas mentionnée et ceci me parut significatif de l'état d'esprit et des mœurs qui régnaient dans notre Conseil et de la démission implicite de ses responsabilités qu'un tel silence connotait.

Plusieurs personnes m'ont demandé comment je comptais régler ce problème. Je leur répondis qu'il ne m'appartenait pas de régler une question qui nous concernait tous. Puisque la vocation formatrice demeure la raison de notre Association, la question de nos "élèves" et de leur "promotion" doit être notre principal souci.

Quels que soient nos statuts, nos règlements, nos critères - c'est-à-dire tout ce qui a été évoqué comme devant être revu, précisé, ajusté aux difficultés de l'heure - il n'y a pour nous d'autre solution que de remettre en cause l'esprit dans lequel nous fonctionnons, plutôt que de gloser sur les règles arbitraires de quota ou de quorum que nous pourrions élaborer.

Lors de sa dernière réunion, le Conseil d'Administration a émis un vœu qu'il me charge de vous transmettre. Il recommande que "le Conseil d'Administration de l'A.P.F. soit représentatif des diverses tendances ou des divers courants théoriques qui existent actuellement au sein de l'Association. D'autre part, qu'une certaine continuité soit assurée lors du renouvellement du Conseil afin que s'y retrouvent des membres qui ont connaissance des affaires qui y furent traitées lors du mandat précédent".

Ce sont là des traditions auxquelles, certes, nous aimerions pouvoir rester fidèles.

Mais je dois vous faire aussi part d'un doute : il n'est pas certain que les traditions suffisent pour remettre sur les rails une institution qui s'est embourbée.

Il est urgent que nous prenions conscience de la gravité de notre situation. Il importe que nous en fassions l'évaluation et que nous sachions que le choix que nous ferons d'un prochain Conseil ne sera pas de pure forme, car il décidera du sort même de l'Association Psychanalytique de France.

Victor SMIRNOFF

2. 3 candidatures ont été retirées au cours des visites.
3. Refusés : 10 hommes, 11 femmes; 6 médecins, 15 non-médecins; 15 parisiens, 5 provinciaux, 1 étrangère.
- 18 "non", 3 "non pour le moment".
- | | | |
|------------------------|------------------|---|
| Leurs psychanalystes : | APF titulaires : | 4 (moins d'1/5,
en 1976, la moitié). |
| | APF associés | 2 |
| | APF élèves | 2 SPP titulaires 3 |
| | SPP adhérents | 2 |
| | SPP affiliés | 3 |
| | Etranger | 1 (Soc.Suisse, titul.) |
| | Ecole Freudienne | 4 |
| | | ----- |
| | | 21 |

On remarquera une évolution par rapport à l'an dernier : les refusés proviennent en plus grand nombre des divans étrangers à l'APF (en 1976 : 5 sur 18; en 1977 : 13 sur 21, soit respectivement environ 28% et 38%).

Bref on constate une augmentation des candidatures et des refusés issus des groupes étrangers.

C - Effectif des élèves

Au 15 mai (1^{er} juin) 1977, l'effectif de nos élèves atteint 84 (contre 79 au 1er juin 1976) : il y a eu 10 nouvelles admissions
2 démissions
3 élèves admis à l'enseignement anciennement, admis au premier contrôle.

Nous comptons donc : 3 admis à l'enseignement mais non au contrôle.
40 admis à l'enseignement et au premier contrôle.
24 admis au second contrôle.
3 ont leur second contrôle validé et n'ont pas encore demandé l'admission au mémoire.
9 sont admis à présenter leur mémoire depuis moins de 5 ans.
5 sont admis à présenter leur mémoire depuis plus de 5 ans

D - Tableau de répartition des élèves

- . 50 hommes et 34 femmes
 - . 62 médecins et 22 non-médecins
 - . 56 parisiens, 28 provinciaux dont 5 étrangers (4 à Paris, 1 en province)
- . Leurs psychanalystes :
- 67 titulaires APF; 4 titulaires SPP; 2 titulaires Ecole Freudienne; 2 titulaires Argentine; 3 associés APF; 2 associés SPP; 3 associés Suisse; 1 élève APF.

Guy ROSOLATO

Secrétaire du Comité de Formation

RAPPORT DE LA TRESORIERE

COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE DU 1.4.1976 AU 31.3.1977

<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
<u>Secrétariat</u>	
Salaire21.093,08	<u>Cotisations</u> 30.900,00
Ch. soc., impôts12.168,00	<u>Frais participation</u> 32.490,00
<u>Fonctionnement secrétariat</u>	
Papeterie, timbres etc..... 5.795,98	<u>Entret. Vauresson</u>
<u>Frais local</u>	juin et décembre 1976 27.675,00
Loyer, tél., assur.,	rembourst Pré Catelan 2.000,00
concierge, etc 16.977,60	
Location salle..... 880,00	<u>Coll. SPP/APE</u> 2.040,00
<u>Entret. Vauresson</u>	
juin et décembre 1976..... 18.905,00	<u>Photoc. Bull</u>65,70
<u>Colloque APF-SPP</u> 1.200,00	<u>Rembours. Int. Journal</u>
<u>Entretiens AIX 77</u> 1.500,00	<u>Int. Review 1976</u> 1.974,00
<u>Bibliothèque</u>342,00	
<u>Doc. et Débats N° 12</u>3.798,50	<u>Entret. AIX-EN-PROVENCE</u>
<u>Réceptions, divers</u>403, 58	(au 31.3.1977) 27.450,00
<u>Cot. F.E.P.</u>2. 127, 65	
<u>Cot. I.P.A.</u>6. 408, 14	
<u>Abonnts Int.Journal</u> 4. 963(à	
rembourser)	
<u>Int. Review</u> _____	
TOTAL ... 96.562,53	TOTAL 124.594,70

Situation trésorerie au 31 Mars 1977 :

Banque	33.403,64
Chèques Postaux	13.627,42

La trésorière : Annie ANZIEU

REFORME
DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR

Une réforme des Statuts a été adoptée par l'Assemblée Extraordinaire du 30 janvier 1978.

L'esprit général qui l'anime vise à informer le plus largement possible le Collège des Titulaires sur la situation du candidat au titre de membre associé (en désignant comme rapporteurs trois membres titulaires chargés de s'entretenir avec lui) et de faciliter l'issue positive des votes (en baissant la majorité requise des 2/3 à la majorité absolue).

Par ailleurs, la nomination au Comité de Formation se fera d'une manière égale et systématique pour tous les membres inscrits à l'Institut de Formation.

Vous trouverez ici la nouvelle rédaction des articles des Statuts qui ont été modifiés : à savoir, art. 7, 8, 9 et 34.

Cette réforme entraînait ipso facto une révision du Règlement Intérieur, précisant la marche à suivre pour le renouvellement du Comité de Formation (art. 15) et pour la validation du cursus des étudiants (art. 22, 30 et 30 bis).

Cette révision a été accomplie et adoptée par le Conseil d'Administration lors de ses réunions du 6 mars et du 3 avril 1978.

Vous trouverez également le texte des articles modifiés du Règlement Intérieur.

Guy ROSOLATO
Président de l'A.P.F.

MODIFICATION DES STATUTS

Article 7

- 3^e paragraphe, ancienne rédaction :

Pour qu'il puisse être procédé à l'élection, le quorum est des 3/4. Le vote a lieu au scrutin secret. Les bulletins blancs sont considérés comme nuls. L'élection est acquise à la majorité des 2/3 des suffrages exprimés.

- . nouvelle rédaction :

Pour qu'il puisse être procédé à l'élection, le quorum est des 2/3. Le vote a lieu eu scrutin secret. L'élection est acquise à la majorité des 2/3 des suffrages exprimés, les bulletins blancs étant considérés comme nuls, pour l'élection des membres titulaires et à la majorité absolue des votants pour l'élection des membres associés.

- 4^e paragraphe, ancienne rédaction :

Si le quorum n'est pas atteint, le vote est remis à la réunion suivante et tous les membres titulaires en sont avisés par lettre du Secrétaire Général. L'élection aura lieu alors, quel que soit le nombre des présents. La majorité reste fixée aux 2/3 des suffrages exprimés.

- . nouvelle rédaction :

Si le quorum n'est pas atteint, le vote est remis à la réunion suivante et tous les membres titulaires en sont avisés par lettre du Secrétaire Général. L'élection aura lieu alors, quel que soit le nombre des présents. La majorité reste fixée aux 2/3 des suffrages exprimés, les bulletins blancs étant considérés comme nuls, pour l'élection des membres titulaires et à la majorité absolue des votants pour l'élection des membres associés.

Article 8

- . ancienne rédaction :

Le recrutement des membres associés se fait parmi les étudiants de l'Association en procédant de la façon suivante :

a) Le candidat doit avoir satisfait aux normes de formation définies par les Statuts de l'Association et par le Règlement Intérieur de

l'Institut de Formation; il fait connaître au Comité de Formation, par l'intermédiaire de son secrétaire, son intention de poser sa candidature comme membre associé.

- b) Le candidat doit avoir été autorisé selon les modalités précisées par le Règlement Intérieur à présenter un travail personnel sous forme orale ou écrite, au titre de sa candidature.
- c) Le candidat doit présenter ce travail aux membres titulaires.
- d) L'élection a lieu un mois plein après l'annonce de cette candidature faite par le Secrétaire Général aux membres titulaires en même temps qu'il leur sera adressé les instruments d'un vote éventuel par correspondance.

. nouvelle rédaction :

Le recrutement des membres associés se fait parmi les étudiants de l'Association, en procédant de la façon suivante :

- a) Le candidat doit avoir eu son cursus de formation validé selon les normes définies par les Statuts de l'Association et par le Règlement Intérieur. de l'Institut de Formation.
- b) Le candidat fait acte de candidature par lettre adressée au Président de l'Association sous couvert du Secrétaire Général.
- c) Le Président annonce la candidature au Conseil qui déclare celle-ci recevable ou non à l'égard des Statuts et du Règlement Intérieur. Le Conseil désigne un comité de trois membres titulaires chargés de s'entretenir séparément avec le candidat et de rapporter devant le Collège des Titulaires au jour désigné pour le vote.
- d) Le candidat doit présenter aux membres titulaires, sous forme orale ou écrite, un travail ou un ensemble de travaux qui témoignent de son aptitude à communiquer son expérience analytique.
- e) L'élection se fait par vote secret des titulaires réunis en collège,
- f) L'élection a lieu un mois plein après l'annonce de cette candidature faite par le Secrétaire Général aux membres titulaires en même temps qu'il leur sera adressé les instruments d'un vote éventuel par correspondance.

Article 9

paragraphe c) - ancienne rédaction :

- c) Le Président annonce la candidature au Conseil qui déclare celle-ci recevable ou non à l'égard des Statuts et du Règlement Intérieur. Le Conseil désigne un comité de trois membres titulaires chargés de s'entretenir séparément avec le candidat et de rapporter devant le Collège des Titulaires au jour désigné pour le vote.

Le Comité est composé comme suit :

- un des membres fait partie du Conseil;
- le second fait partie du Comité de Formation;
- le troisième est un membre titulaire ne faisant partie ni du Conseil d'Administration, ni du Comité de Formation.

· nouvelle rédaction :

- c) Le Président annonce la candidature au Conseil qui déclare celle-ci recevable ou non à l'égard des Statuts et du Règlement Intérieur. Le Conseil désigne un comité de trois membres titulaires chargés de s'entretenir séparément avec le candidat et de rapporter devant le Collège des Titulaires au jour désigné pour le vote.

Article 34

paragraphe a) - ancienne rédaction :

- a) Le Comité de Formation a pour fonction de sélectionner les candidats à la formation psychanalytique, d'autoriser l'accès des étudiants aux stades successifs de formation. Il se compose de neuf membres élus par l'Assemblée Générale parmi les psychanalystes titulaires en exercice à l'Institut de Formation. Ce Comité est renouvelable par tiers tous les ans lors de l'Assemblée Générale statutaire qui doit en élire les nouveaux membres. La durée du mandat des membres du Comité de Formation ne peut excéder trois ans consécutifs. Les membres sortants ne sont pas immédiatement rééligibles.

· nouvelle rédaction :

- a) Le Comité de Formation a pour fonction de sélectionner les candidats à la formation psychanalytique, d'autoriser l'accès des étudiants aux stades successifs de formation. Il se compose de neuf membres figurant sur la liste des analystes en exercice à l'Institut de Formation. Ce Comité est renouvelable par tiers tous les ans selon un système de rotation assurant la participation périodique et régulière de chacun de ses membres. La durée du mandat des membres du Comité de Formation ne peut excéder trois ans consécutifs. Les membres sortants ne peuvent être renouvelés immédiatement dans leur mandat.

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Article 15

Le Comité de Formation est formé de neuf membres désignés selon les modalités énoncées à l'article 34 des Statuts.

Le renouvellement du Comité de Formation s'opère de la façon suivante :

Les membres en exercice à l'Institut de Formation et qui ne font pas partie du Comité de Formation sont inscrits sur une liste d'attente où ils sont classés par ordre d'ancienneté. Celle-ci est fixée par la date de la fin de leur dernière participation au Comité de Formation. Les membres les plus récemment sortis venant en fin de liste, la classification pour une même ancienneté se faisant par ordre alphabétique. Les nouveaux analystes élus pour être en exercice à l'Institut de Formation seront insérés dans la liste d'attente par tirage au sort d'un chiffre qui indiquera leur rang effectif. Ainsi la rotation se fera grâce aux trois premiers de la liste qui remplaceront les trois sortants lors de l'Assemblée Générale Statutaire.

Article 22

Le Secrétaire du Comité de Formation tient les archives du Comité de Formation et en particulier les dossiers des candidats et des étudiants. Chaque dossier comprend :

- 1) Rapports sur les entretiens préliminaires à l'admission au premier contrôle.
- 2) Rapports sur l'évaluation du premier contrôle.
- 3) Rapports sur l'évaluation du deuxième contrôle.
- 4) Rapport sur la validation du cursus et décision prise par le Collège des Titulaires concernant l'autorisation de présenter un mémoire (ancien régime) et la validation du cursus.

Article 30

Validation du cursus :

- a) L'étudiant, après validation de son second contrôle, est informé par le Secrétaire du Comité de Formation qu'il est en droit de demander la validation de l'ensemble de son cursus, et que cette demande doit intervenir dans le délai d'un an à compter de la validation du second contrôle, faute de quoi, après examen de sa situation par le Comité de Formation, l'intéressé pourrait être rayé de la liste des élèves,
- b) Cette demande doit être adressée au Secrétaire du Comité de Formation qui a pour charge d'en informer le Comité. Celui-ci désigne alors l'un de ses membres comme rapporteur.
- c) Il appartient au Collège des Titulaires de décider de la validation de l'ensemble du cursus du candidat.
- d) Pour ce faire, le Collège des Titulaires est convoqué au moins un mois à l'avance par le Président de l'Association, avec indication de l'ordre du jour.

Le Collège des Titulaires entend, le rapporteur qui fait un exposé détaillé et motivé donnant une vue d'ensemble de la formation de l'étudiant (ses deux contrôles sa participation à l'enseignement, sa pratique analytique) et qui donne son avis quant à la validation. Il entend également les observations de tous ceux qui ont eu à connaître de la formation de l'étudiant.

Modalités de validation :

- 1 - Si l'avis du rapporteur est en faveur de la validation et s'il n'est pas formellement contredit, il sera considéré comme l'opinion du Collège et vaudra pour décision.
- 2 – Si l'avis - du rapporteur est favorable mais qu'un ou plusieurs membres souhaitent émettre un avis contraire, ils devront le faire connaître au Collège, en communiquer les motifs et formuler des recommandations précises pour le cursus du candidat. Un vote à bulletins secrets sera alors ouvert sur la validation du cursus. Celle-ci sera acquise à la majorité des 2/3 des suffrages exprimés, les bulletins blancs étant considérés comme nuls. Pour qu'il puisse être procédé à la validation le quorum est des 2/3. Si le quorum n'est pas atteint le vote est remis à la réunion suivante et tous les membres titulaires en sont avisés par lettre du Secrétaire Général, la validation aura lieu alors quel que soit le nombre des présents.
- 3 - Si l'avis du rapporteur est défavorable ou hésitant, un vote est ouvert dans les mêmes conditions.
- f) Si le vote est négatif, le Collège des Titulaires doit faire connaître à l'étudiant, par l'intermédiaire du Secrétaire du Comité de Formation, ses avis ou recommandations.

Article 30 bis

Dispositions en cas d'échec d'un candidat :

- a) Les élèves admis à l'enseignement (selon l'ancien régime), mais qui ne poursuivent plus leur formation psychanalytique ou dont la demande d'admission à un premier contrôle a été refusée à deux reprises successives voient leur situation examinée par ce Comité, qui pourra éventuellement décider leur retrait de la liste des élèves.
- b) Les élèves ayant commencé leur formation psychanalytique, notamment dans le cadre de la Société Française de Psychanalyse, sans l'avoir depuis achevée pourront, sur proposition du Comité de Formation, être rayés par le Conseil d'Administration de la liste des élèves. Toutefois, le Conseil pourra les inscrire sur une liste d'invités admis à participer aux activités scientifiques et de recherche de l'Association, liste établie chaque année par le Conseil.
- c) Les élèves ayant eu leur cursus validé et qui n'ont pas fait acte de candidature au titre de membre associé au terme d'un délai de cinq années à dater de la validation du cursus pourront être transférés par le Conseil d'Administration de la liste des élèves dans celle des invités non cotisants et pourront éventuellement figurer sur la liste annuelle des invités.
- d) Les élèves dont la candidature au titre de membre associé serait repoussée à deux reprises pourraient faire l'objet d'un retrait de la liste des élèves sur décision d'une réunion conjointe du Conseil d'Administration et du Comité de Formation.
- e) Toutes les décisions relevant des articles précédents a), b). c), d), sont prises à la majorité absolue des membres de l'instance ou des instances intéressées.
- e) Les élèves inscrits sur la liste des invités et reprenant ultérieurement leur formation conservent le bénéfice de la formation qu'ils ont déjà acquise.

Guy Rosolato

HENRI EY

Mes doigts songent sur les touches en écrivant ce nom qui fait lever en moi les souvenirs. En novembre dernier, à soixante-dix-sept ans, mourait Henri Ey.

Ici je voudrais avant tout rappeler que les membres de l'A.P.F., qui dans leur très grande majorité ont appartenu à l'ancienne Société Française de Psychanalyse, qui ont vécu l'essor de la psychanalyse en France, dans les années cinquante, savent dans quelle mesure Henri Ey a contribué à notre progrès.

Henri Ey était un psychiatre qui avait, très tôt dans sa carrière, rejeté la tradition, florissante en France, d'un organicisme radical, féru de neurologie - bien souvent imaginaire. Ma génération a connu les manuels de psychiatrie envahis par les étiologies somatiques, faisant la part congrue à la sémiologie psychologique et ignorant les mécanismes mentaux; elle a aussi côtoyé les "patrons" matérialistes et farouchement positivistes. L'un des plus grands d'entre eux, et le plus brillant des, cliniciens : Clérambault, devait devenir pour Henri Ey le modèle des constructeurs de pathogénies douteuses. L'"organo-dynamisme" se proposait de réagir contre ces vues étroites et de prendre pour objet d'étude l'ensemble somato-psychique et, partant, de recueillir l'apport de la phénoménologie, des perspectives existentielles, de la sociologie, de l'ethnologie et de la psychanalyse. On se rappelle l'extrême méfiance de l'intelligentsia d'avant-guerre à l'égard de la psychanalyse ; non seulement la pensée philosophique traditionnelle, les hommes de lettres, avec en tête Valéry, la gauche, avec Politzer, mais aussi l'existentialisme bientôt triomphant, restaient sur leur quant-à-soi. Ne parlons pas des médecins et de leurs frères inférieurs qu'étaient les psychiatres. Dans cette conjoncture, Henri Ey, aux yeux des jeunes internes, apparaissait résolument ouvert aux idées, aux courants les plus aptes à répondre à leur curiosité. En ce sens il accomplissait parfaitement, par son savoir, sa liberté de jugement, ses synthèses éclairantes, avec ses Etudes Psychiatriques, avec l'Encyclopédie qu'il dirigeait, avec l'Evolution Psychiatrique qui était sa revue, avec l'incomparable Manuel de Psychiatrie qu'il avait écrit avec Ch. Brisset et P. Bernard, un idéal d'information et de critique qui savait sélectionner les travaux les plus intéressants parus non seulement en France

mais à l'étranger. Et, il ne faut pas l'oublier, la bibliothèque de Sainte-Anne, avec ses fiches tenues à jour par lui, était son œuvre : nous sommes quelques-uns à avoir travaillé dans l'ancien local qui était son lieu et où nous le rencontrions régulièrement pour de toniques discussions.

Henri Ey avait donc pris le parti de rompre la suspicion qui était de bon ton à l'égard de la psychanalyse. Et que ce soit dans les réunions de l'Evolution Psychiatrique qui s'animaient d'échanges dynamiques, très suivies par les représentants des différentes tendances, ou dans des manifestations internationales comme, par exemple, les congrès mondiaux de psychiatrie, à Zürich, à Montréal en 1961, au congrès de psychothérapie existentielle en 1958 à Barcelone, où j'avais eu plaisir à le retrouver, il tenait compte du mouvement psychanalytique, à l'inverse des "autorités" qui ne tarissaient pas de mises en garde.

A partir de 1953, quand s'est constituée la Société Française de Psychanalyse, sachant la qualité de ceux qui étaient ses camarades et ses amis de longue date, depuis son internat à Sainte-Anne, il avait su apprécier le travail original qui s'accomplissait dans notre groupe et défaire une politique de silence pratiquée par certains.

L'enseignement de Henri Ey était libre de toute fonction officielle. Cela donnait à ceux qui le suivaient un sentiment d'indépendance qui rendait d'autant plus hommage à sa valeur.

Henri Ey exerçait son influence et son action de maître à penser avec chaleur et bienveillance : on l'a dit, il aimait susciter les discussions et l'esprit critique même avec les plus jeunes de ses collègues. Il avait bien sûr ses sympathies car il était avant tout un homme de sympathie. Et son attention était grande à l'égard des premiers travaux des psychiatres (alors) en herbe. J'ai moi-même éprouvé sa cordialité lorsque je participai au prix de l'Evolution Psychiatrique qu'il présidait avec Eugène Minkowski; il commenta mon texte dans le recueil des Entretiens Psychiatriques : et c'était bien à un représentant d'un groupe analytique à part, et lacanien (le mot n'avait pas en 1956 la même audience qu'aujourd'hui) qu'allaient ses éloges et les réserves dont il tenait à ne pas se départir.

Au cours des ans les invitations, à la belle saison, à Bonneval, dans l'ambiance amicale que Madame Ey savait agréablement moduler par son accueil, permettaient à nombre d'entre nous d'apprécier la bonne humeur et les réparties du maître de céans.

En 1960, les Entretiens de Bonneval furent l'occasion, sur le thème de l'inconscient, de réunir des philosophes, des psychiatres et des psychanalystes, mais surtout de donner la parole à des membres de la S.F.P. La confrontation entre courants et appartenances fut vive et peut-on dire, à certains moments, hargneuse. On ne doit pas minimiser les répercussions qu'eut ce rassemblement sur la vie des groupes psychanalytiques français : il est probable que le germe de la deuxième scission, de la constitution de l'A.P.F. en 1964 y a trouvé son premier terrain; là encore il s'est avéré que le lacanisme pouvait franchir les frontières de la S.F.P. et faire des adeptes, pour un temps, jusque dans

les rangs de la Société Psychanalytique de Paris (qui, pour autant, ne compta nulle défection) toutefois engagés dans une charge critique qui devait devenir avec les années une contestation permanente et argumentée.

Je pense donc que par ses encouragements aux plus jeunes d'entre nous, par ses positions qui ne faisaient pas fi de nos perspectives, par son rôle d'instigateur dans les dialogues, et quelles que soient ses options personnelles par rapport à la psychanalyse, même si elles se sont durcies dans les dernières années, Henri Ey a aidé notre cause. Ceux qui ont participé à la vie de la S.F.P. le savaient alors, et sans doute, ne l'oublieront pas.

Je me souviens qu'étant étudiant j'avais acheté dans une librairie, en face de la faculté de médecine - l'ancienne - un livre intitulé Hallucinations et délire. Je ne connaissais pas encore son auteur. Plusieurs années après, la dernière fois que je vis Henri Ey, ce fut à la maison où il était venu dîner avec Madame Ey. Il avait surmonté de grandes difficultés de santé et semblait merveilleusement rétabli. Il évoqua des souvenirs que j'avais aussi vécus, et d'autres plus anciens encore. Avant de nous séparer, je lui montrai son premier ouvrage de 1934. Il eut l'amabilité de m'écrire une dédicace qui répondait en écho à celle qu'il m'avait faite en m'envoyant son Traité des hallucinations, m'incitant à y trouver "... la vérification de la thèse freudienne par excellence ..." du développement de l'œuvre entier à partir de l'embryon dont il est né et ne cesse de naître". Par ce retour, il me laissait le sentiment, qui prit son sens plus tard, du cycle qui s'achève et renoue avec le projet initial d'une vie. Et je salue maintenant, chaque fois que je le retrouve par la pensée, la vivacité de son rire qui disait le bonheur de l'accomplissement.

Mars 1978

Guy ROSOLATO
Président de l'A.P.F.

HENRI EY ET LA PSYCHANALYSE

Dans le numéro spécial que l'Evolution Psychiatrique (Année 1977, tome XLII, III/2) a publié en hommage à Henri Ey, plusieurs psychanalystes ont témoigné, par leur contribution à ce qui devait être un livre que ses amis se proposaient de lui offrir de son vivant, des relations amicales et scientifiques qui ont toujours existé entre lui et ses collègues psychanalystes. Le fait même qu'Henri Ey se soit attaché à maintenir et à développer pendant tant d'année l'Evolution Psychiatrique, conçue dès son origine comme un lieu de rencontre entre psychiatres de toutes tendances et psychanalystes, est une preuve éclatante de la position qui a toujours été la sienne, et que la rédaction du numéro spécial de l'Evolution Psychiatrique qui lui est consacré caractérise, dans une brève introduction, en se proposant de "célébrer cette vertu qu'il (Henri Ey) incarne, la vertu du dialogue. Dialogue vivant, chaleureux, jeu où se cherche l'interlocuteur, l'alter ego, l'adversaire à qui se mesurer, ou plutôt avec qui pourront se mesurer la solidité, le poids, l'épaisseur des productions de l'esprit" (loc. cit.p.605).

Il est bien vrai qu'Henri Ey ne possédait pas seulement une vaste érudition psychiatrique et psychologique, qui aurait pu en faire un homme de cabinet, un rat de bibliothèque, et que, non seulement en tant que praticien il sortait du domaine de l'information théorique pour aborder le malade et confronter ses connaissances avec sa pratique, mais qu'il cherchait à rencontrer l'interlocuteur d'avis différent et compétent, pour engager avec lui une discussion ouverte, non pas stérile, bien qu'il fût toujours prêt lui-même à défendre ses positions, mais éclairante et enrichissante par la meilleure compréhension des divers points de vue qui en résultait.

J'ai eu l'occasion d'apprécier ces qualités d'Henri Ey au moment où j'ai collaboré avec lui pour la préparation du premier Congrès Mondial de Psychiatrie tenu à Paris après la guerre en 1950. Je le connaissais déjà pour avoir suivi à Sainte-Anne avant la guerre les conférences qu'il donnait bénévolement à ceux qui s'y intéressaient soit Comme psychiatres "en formation", comme on dirait aujourd'hui, soit simplement par goût pour la psychiatrie. Dans ce Congrès, Henri Ey avait prévu une section "Psychothérapie, psychanalyse, médecine psychosomatique". Je ne sais quelles furent ses premières démarches pour en confier la responsabilité à un collègue, mais je reçus un jour une lettre du Dr Hesnard, qui habitait alors Toulon, qui me demandait si j'acceptais d'assurer près de lui dans cette section

le rôle de secrétaire, lui-même en étant le responsable. Il prévoyait en effet que son éloignement de Paris rendrait parfois difficile sa présence aux réunions qui se tiendraient à un rythme régulier, et il estimait par ailleurs que mes fonctions universitaires (à Strasbourg à cette époque) me qualifiaient tout particulièrement pour cette tâche. Il pouvait cependant paraître étrange que l'on doive faire appel à deux personnes ne séjournant pas régulièrement à Paris (car bien qu'y passant une partie de la semaine, je ne pouvais y être constamment) pour organiser cette section. Je me suis rendu compte ensuite qu'Henri Ey avait rencontré - ou prévu - des réticences, voire des refus de la part des personnes les plus qualifiées qui étaient inévitablement des psychanalystes de la Société Psychanalytique de Paris, habitant Paris, en raison de la décision qu'il avait prise de créer une section qui n'était ni purement psychanalytique ni purement freudienne, et qui devrait prévoir la place revenant à des Jungiens, à des Adlériens, et à d'autres, bref à toutes les écoles ou tendances qu'il estimait valables sur le plan mondial, car j'ai moi-même d'abord rencontré beaucoup de méfiance à l'occasion des contacts que j'ai pu avoir avec certains de mes collègues de la S.P.P. pour l'organisation de ce congrès.

De son côté Henri Ey avait écrit au président de l'Association Psychanalytique Internationale pour lui demander de désigner le psychanalyste qui lui paraîtrait le mieux qualifié pour présenter dans une conférence en séance plénière l'état de la psychanalyse à cette époque. La conférence s'adressant au-delà de la section, à tous les participants du congrès devait être prononcée dans le grand Amphithéâtre de la Sorbonne. Le président (Alexander) avait répondu en proposant Anna Freud qui avait donné son accord à Henri EY. Celui-ci me demanda alors d'écrire à Melanie Klein dont l'œuvre était encore peu connue en France, mais dont il estimait qu'elle représentait une contribution importante pour la psychanalyse dans le cadre de la section que nous organisions. J'écrivis donc à Melanie Klein, que je ne connaissais évidemment pas, pour lui demander une conférence, et je reçus par retour du courrier un refus, à peu près dans les termes suivants, très nets : Vous avez donné la préférence à Anna Freud, il n'est pas question que je prenne la parole à ce congrès après elle. Quand je fis part de cette lettre décourageante à Henri Ey, il bondit : "Impossible ! Il nous faut Melanie Klein. Débrouillez-vous " "Mais comment ?" lui dis-je. "Ecrivez-lui de ma part ceci : ce n'est pas nous qui avons choisi Anna Freud, c'est Alexander à qui il était normal que je m'adresse et dont nous n'avons aucune raison de discuter le choix. Mais nous tenons à entendre Melanie Klein, et je m'engage à lui donner la parole dans le même grand Amphithéâtre de la Sorbonne qu'à Anna Freud, à une heure où il n'y aura pas de conférence concurrente. Dites-lui que nous lui donnons ainsi l'occasion de se faire entendre par plus d'un millier de psychiatres venant du monde entier, que c'est une occasion qu'elle ne retrouvera pas de sitôt, et qu'elle se rende compte qu'elle ne doit pas la manquer". La lettre que je rédigeai dans ce style très direct fut sans doute convaincante, puisque Melanie Klein me répondit : j'accepte - et les choses se déroulèrent comme Henri Ey l'avait prévu.

D'ailleurs à mesure que la date du congrès approchait, et que le nombre et la qualité des psychiatres participants, y compris de nombreux psychanalystes, augmentaient, les

réticences de nos collègues de la Société Psychanalytique de Paris s'atténuèrent, et la section bien que très "hétérodoxe", fonctionna de telle sorte que la place prise par la psychanalyse freudienne ne pouvait être sous-estimée. A l'occasion de ce congrès, le sculpteur Nemo vint à Paris et il fallut lui trouver un atelier où il sculpta une géante tête de Freud, qui fut placée, si je ne me trompe, sur une pelouse à l'entrée de l'un des bâtiments de la Cité Universitaire où se tenaient les réunions de la section, mais non sans quelques sérieux problèmes de transport et d'installation qui m'avaient bien embarrassée à cette époque ! Pour me remercier, il me fit cadeau d'un exemplaire réduit de cette sculpture, qui se trouve depuis lors dans mon bureau.

L'attitude d'Henri Ey au cours de ce congrès montre combien il était à la fois désireux d'ouvrir un large dialogue, en refusant tout ce qui pouvait paraître sectarisme ou soumission à des tabous injustifiés, et respectueux de la pensée de chacun. Ainsi s'explique l'intérêt qu'il a montré, ultérieurement, pour la Société Française de Psychanalyse, quand elle s'est créée et se présentait comme un groupe de recherche freudien affirmant son souci de donner à ses membres un "climat démocratique de liberté, de respect mutuel et d'entraide", sans renoncer pour cela à "l'autorité, à l'organisation, à la rigueur scientifique et technique". Ces termes sont ceux dans lesquels Daniel Lagache présentait la Société Française de Psychanalyse en juin 1953. Henri EY avait pour lui la plus grande estime et l'a toujours prouvé, il savait que Lagache ne s'engageait pas à la légère. Il a donc aussitôt considéré la Société Française de Psychanalyse comme un interlocuteur psychanalytique, en France, valable, et à certains égards privilégié, en raison de sa position personnelle libérale qui le rendait indifférent à certains ostracismes. Le colloque de Bonneval sur l'Inconscient en 1960 a été le résultat de ce "dialogue", qui bien entendu n'était nullement exclusif, le souci d'Henri Ey ayant toujours été, au contraire, de rassembler, fût-ce dans la discussion, et non de diviser tous ceux dont la contribution au progrès de la connaissance de l'homme constituait un apport valable.

Il ne se faisait cependant pas d'illusions sur les difficultés que l'on peut rencontrer pour réaliser cet idéal et son expérience des hommes dont il connaissait les faiblesses ne l'a pas toujours mis à l'abri de certaines déceptions. La fin de la Société Française de Psychanalyse dont nous l'avions informé, ne pouvait pas vraiment l'étonner, mais confirmer les opinions pessimistes qu'il exprimait quelquefois sur la vie des groupes psychanalytiques, et justifier la réserve qui l'avait amené à garder ses distances à l'égard de la psychanalyse, mais non certes des psychanalystes qui ont été ses amis et savent que ce ne fut pas là un vain mot.

Juliette FAVEZ-BOUTONIER

NOTES DE LECTURE

QU'EST-CE QUE LA PSYCHANALYSE APPELLE PENSER ? (suite)

par M. Mathieu

Terminant, dans le dernier numéro de Documents et Débats, la première partie d'un questionnement sur une épistémologie psychanalytique de la pensée, j'écrivais qu'on ne pouvait en fin de compte la référer au Phallus considéré comme un concept de chose (en-soi). Un parcours de l'œuvre de Vladimir GRANOFF, La pensée et le féminin, Edit. de Minuit, 1976, axé sur la même problématique, me permet de poursuivre mon cheminement en le rouvrant sur une interrogation : en quoi l'utilisation de cette entité serait-elle donc possible ou impossible ?

II

C'est précisément autour du Phallus que tourne, évolue, virevolte l'œuvre de pensée d'un autre psychanalyste difficile, Wladimir Granoff. Oeuvre novatrice, s'il en est, à l'extrême tension et au lyrisme subtil, parfois éblouissant.

Faisant suite à Filiations, La pensée et le féminin se propose certes d'intéresser, au sens fondamental d'intéresser, de se situer d'emblée au cœur de l'être de l'inconscient - en ce que s'y déroule largement une réflexion nourrie sur l'Oedipe. Mais ces deux livres sont, avant toute chose, une fascinante exploration des terres inexploitées encore du monde freudien, à la pointe de l'auto-analyse et de la psychanalyse interminable du maître. Car les nouveaux signifiants qui surgissent ici, nous ne savons plus à la fin à quel inconscient ils appartiennent, quels fantasmes respectifs ils véhiculent. Le cheminement de Granoff est en vérité inter-textuel, et La pensée et le féminin ressemble étrangement à ce qu'a créé Claude Simon dans La bataille de Pharsale, à partir de Proust. C'est un essai de réinterprétation originaire des sources freudiennes, poétique en même temps que dogmatique. Les passages du livre qui traitent plus particulièrement de la pensée n'échappent pas

à cette ambiguïté de se présenter comme un fondu enchaîné, image à la fois close sur le passé et ouverte sur l'avenir, à la fois affiliée au même et à l'autre.

Par rapport à la théorie de Bien sur la pensée, Granoff semble se situer résolument à un niveau qu'on dirait oedipien. Là où une psychanalyse d'inspiration kleinienne adopte le point de vue génétique selon lequel le phallus, dans ses aspects de bon ou de mauvais objet partiel, n'est rien d'autre que le substitut du sein, premier objet partiel d'amour et de haine, un tel point de vue classique paraît comme un retrait conceptuel. Que la pensée soit, disons approximativement pour le moment, en rapport avec le phallus en tant que tel, engage en effet une interprétation moins profonde, moins originaire que celle qui renvoie la pensée au stade schizo-paranoïde du développement. Pourtant, le phallus ne peut être lié à la sexualité comme l'est le sein, et si Freud parle effectivement de "petite chose", accréditant par-là son essence d'objet partiel, cela ne l'empêche pas de fonctionner aussi comme un objet total, hors bien sûr le leurre d'une génitalité oblatrice, et surtout dans le registre symbolique de représenter le primat du désir, donc du manque, en quoi il entre dans une impossible dialectique d'assomption par le sujet de son propre sexe. Il convient enfin de considérer combien un tel symbolisme est lesté du poids de la réalité, au point que toute distinction sémantique phallus-pénis s'avère pour le moins hasardeuse. Freud lui-même a peu utilisé le substantif : phallus, se contentant de l'adjectif : phallique, et le plus souvent de la construction : Penisneid (envie de pénis chez la femme).

Mais quelles sont les hypothèses freudiennes concernant la pensée ? Telles qu'explicitement, encore que fragmentairement, exposées dans trois textes : le chapitre VII de la Traumdeutung, les "Formulations sur les deux principes du fonctionnement psychique" et "La dénégation", elles s'appuient sur deux notions simples : la décharge de la pulsion et la représentation. C'est un schématisme rigoureux qui oriente ces notions maintenant bien connues, et qui se résument ainsi : "Toute l'activité de pensée ... n'est jamais qu'un détour rendu nécessaire par l'expérience, dans la voie qui mène à l'accomplissement du désir".

A savoir que là où le processus primaire obéit au principe de plaisir et recherche l'identité de perception avec la satisfaction primitive, le processus secondaire, sous la pression du principe de réalité, vise l'identité de pensée. Celle-ci, bien que constituant un dégagement par rapport à l'identité de perception, lui reste encore soumise, mais au lieu que ce soit l'hallucination primitive qui est répétée, c'est une représentation qui lui est substituée, reproduction modérée et différée de la perception. Le processus de pensée fournit donc le moyen adéquat de freiner la décharge motrice de la pulsion. Comme le note encore Freud, il s'agit d'une action, "avec déplacement d'assez petites quantités d'investissements", action d'essai, expérimentale. Et c'est le jugement qui "décide du choix de l'action motrice, met fin à la stase de la pensée, conduit de la pensée à l'action,

Naturellement, c'est toujours le même objet perdu, source première de satisfaction, qui est recherché. Le jugement naît du jeu des tendances pulsionnelles, comme on le voit dans sa bipolarité affirmation (absorption) - négation (rejet) - et qu'en l'occurrence ces pulsions soient orales n'est pas sans rappeler incidemment les thèses Kleiniennes de Bien.

Penser, pour Freud, s'entend dans la tradition de la philosophie occidentale classique. Le trait fondamental en est la faculté de percevoir, laquelle s'appelle la raison; pour l'homme, animal raisonnable, la perception est la représentation; le jugement est la représentation d'une représentation. Dans la conception traditionnelle de la pensée, telle qu'elle culmine chez Kant, la représentation s'accomplit dans le jugement, objectivité du logos.

Cependant, une telle conception pousse des racines dans une métapsychologie, et c'est ce qui lui confère, par rapport à la philosophie traditionnelle, toute son originalité, sa force et sa novation de sens. Granoff, particulièrement réceptif à ces qualités, a su mettre en valeur ce qu'elles contiennent d'admirable. Repensant avec acuité les textes freudiens majeurs sur la question, il en a montré l'articulation en mosaïques, en paillettes de soleil sur une eau profonde, avec la respiration océane de la théorie entière, et de la vie du maître. Je n'aborderai pas ici la mélodie des signifiants telle que Granoff en fait chanter le kaléidoscope, mais seulement ce qui m'en paraît être la tache la plus lumineuse, à la limite de l'aveuglement, de la cécité.

Il s'agit de "Quelques conséquences psychiques de la différence anatomique des sexes" - et de ce qu'il en est de la fonction de la pensée dans le rapport de l'homme au féminin.

Donc la petite fille, lorsqu'elle voit le pénis, sait d'emblée qu'elle ne l'a pas, et qu'elle veut l'avoir. Nul débat de jugement qui vienne tempérer cette conviction. Mais pour le garçon, qui regarde la région génitale de la fille, pas d'organe en vue ! "Qu'arrive-t-il alors, se demande Granoff. Il arrive quelque chose dans le texte. En l'occurrence ce signe, que je vois discret mais indéniable, que constitue dans l'énumération des attitudes un ordre qui va d'autant moins de soi que la phrase suivante ne le reproduit plus". Le garçon voit, n'a rien vu, tergiverse, invente, et finalement se met à théoriser. Défaite amère dont l'homme tire le désarroi de la pensée, alors que la femme, dans l'évidence même où elle se trouve du manque, en est à jamais dispensée.

Ainsi, la construction même du paragraphe de "Quelques conséquences..." contresigne; mieux qu'un long discours, la thèse selon laquelle le travail de la pensée s'avère être une tentative sans fin pour cicatrifier la blessure ouverte au regard orgueilleux de l'homme par la vue du sexe féminin. Ce que Granoff, se référant au dernier texte de Freud sur le clivage du moi, propose d'appeler la "fente dans la pensée", est ce cheminement sans fin dans l'éblouissement du signifiant où le sujet se divise.

III

Melanie Klein à travers Bion, Freud à travers Granoff, tels sont les deux pôles entre lesquels oscillent une théorie psychanalytique de la connaissance - soit une dialectique sein-pénis. Encore qu'il importe de re-marquer que de l'un à l'autre auteur un saut s'opère, puisque chez Bion la pensée est reliée génétiquement au couple bon-mauvais sein, et chez Granoff au couple présence-absence de pénis, on conviendra facilement qu'il s'agit là ... de la classique fente dans la pensée psychanalytique entre inconscient et conscient, processus primaires et processus secondaires, pré-généralité et généralité, fantasme et réalité, etc. Seul Winnicott, accordant à travers sa notion d'environnement, une valeur fondamentale aux choses du monde, c'est-à-dire promouvant, à mon sens du moins, une ontologie bien plus qu'une anthropologie, seul Winnicott eût pu conférer à la pensée un statut dégagé de cette réduction de l'être à l'être humain. Mais il ne semble pas avoir désiré se situer à ce niveau de réflexion.

Percevoir, écrit Heidegger dans "Que veut dire penser" (1952, in Essais et conférences, trad. fr. 1958) est la traduction du verbe grec habituellement rendu par penser. "La pensée est ainsi cette présentation du présent qui nous livre la chose présente dans sa présence et qui la place devant nous, afin que nous nous tenions devant elle et que, à l'intérieur d'elle-même, nous puissions soutenir cette tenue."

Et, en effet, si le jugement conduit de la pensée à l'action, c'est dans le texte allemand de la Dénégation, du Denken au Handeln.

Handeln, signifiant agir, manipuler, est le même verbe qu'emploie Winnicott dans l'anglais Handling : tenue de l'enfant par la mère. Quelque chose, Granoff l'avait judicieusement remarqué, qui est pris en charge par la main (elle-même dans un axe variable avec les pieds qui marchent sur le corps de la terre-mère, ajoute-t-il, réduisant cette sémantique au sexuel). Quelque chose qui renvoie le rapport qu'entretient l'homme avec la sexualité, à un rapport plus fondateur, celui de l'être humain avec le monde. Car le monde qui nous environne, maintient les choses et les rassemble suivant le mode de la nécessité. Comme Heidegger en saisit l'origine chez les pré-socratiques, la nécessité n'est autre que ce qui est pris en charge par la main du destin.

La question : Qu'est-ce que la psychanalyse appelle penser peut maintenant être approchée de plus près, par le biais de cette autre question : en quoi la psychanalyse appelle-t-elle à penser ? C'est une étude plus serrée des passages possibles entre l'anthropologie de Freud et l'ontologie phénoménologique de Heidegger qui en fournirait les éléments de réponse les plus appréciables. Je me contenterai ici d'indications.

C'est dans la simplicité que le rapprochement est le plus saisissant, à ne s'évoquer même qu'en esquisse. Ainsi le refoulement, dont la psychanalyse

montre bien le caractère central quant à une métapsychologie de la pensée, est une notion sans cesse à l'œuvre chez Heidegger. Bien qu'elle n'emprunte pas le même visage conceptuel, elle en métamorphose philosophiquement le même contenu. Ce qui est à penser, est-il dit dans "Que veut dire penser", et ce que nous ne pensons pas encore, cette chose qui se détourne de l'homme autant que l'homme se détourne d'elle, c'est l'Être de l'étant. L'Être de l'étant représente le phénomène, ce qui apparaît dans le même temps qu'il se voile. C'est-à-dire, pour la psychanalyse, l'inconscient au sens de refoulé.

Ce qui se dérobe, et qui donc était déjà là, c'est cela qui est à penser. Car "se retirer n'est pas rien". Quoique énigmatique, le retrait est un "avènement". Ce trait fondamental de l'être, qui n'a plus rien à voir avec l'objectivation kantienne, Heidegger le nomme Présence, Dévoilement, Recueillement, mais aussi "Brusquerie cachée de l'absence possible" (Qu'appelle-t-on penser ?, 1954, trad. fr., 1973). C'est pourquoi nous ne pouvons jamais penser l'origine de l'Être de l'étant, n'étant jamais qu'en chemin vers lui.

Comment comprendre cela qui repose dans son séjour dévoilant et se retire dans le même temps ? Cela qui tourné vers l'appel s'en écarte dans le même mouvement ? Une explication par l'ubiquité du refoulement suffit-elle ? Combien pourtant est-elle sollicitée par une lecture psychanalytique d'une phrase comme celle-ci : "Ce qui se retire est présent de telle façon qu'il nous attire".

Deux traits essentiels cernent la pensée, selon Heidegger : le "montrer", la mémoire. Montrer est le fait même de l'homme, montrer par opposition à démontrer, raisonner: "Car, à une chose qui se manifeste seulement de sorte qu'elle apparaît dans l'acte même par lequel elle se cache, nous ne répondons bien que si nous attirons l'attention sur elle et si nous nous imposons à nous-mêmes la règle de laisser ce qui se montre apparaître dans la non-occultation qui lui est propre". Où une lecture psychanalytique pourrait s'approprier une autre définition, en l'occurrence celle de l'interprétation. Jusqu'à y saluer l'incidence du pessimisme salutaire qui sied à un disciple de Freud : car d'indiquer une chose qui se dérobe engage l'interprétation dans le doute du "signe vide de sens". En ce sens penser (Denken) renvoie à "Mémoire" (Gedank). "La mémoire qui est le rassemblement de la pensée". Tenir à une chose, veiller sur elle, consiste à l'abriter dans un recueillement qui est à la fois souvenir et pensée, Souvenance (Andenken). Mais "la pensée n'est pensée que lorsqu'elle pense fidèlement l'Être de l'étant : cela qui par ce terme est nommé, au sens propre du terme, c'est-à-dire hors parole," Hors parole, comme l'inconscient.

Pour Heidegger, être et penser sont différents, bien que dans la différence ils s'appartiennent mutuellement. La question reste posée de savoir comment la psychanalyse inscrit cette articulation au registre de son anthropologie : d'abord, comment elle s'y éveille, ensuite par quel langage elle en répond. La question qui insiste est de savoir si la psychanalyse est du côté de la Science, du côté de la Pensée, ou encore du côté de la Poésie dont l'essence repose dans la Pensée.